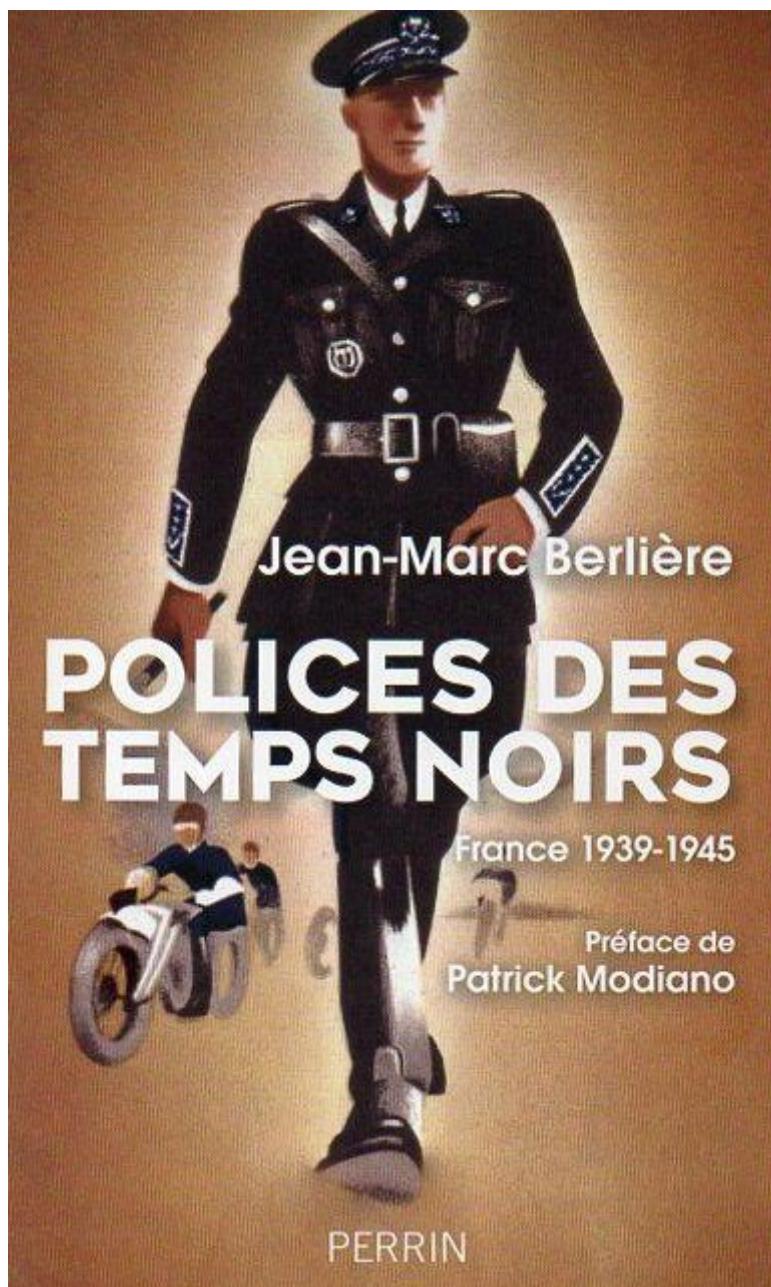


Jean-Marc Berlière

Perrin, 2018, 1360 pages, 35 €

[Joël Drogland](#) | 19 Sep 2018 | [France occupée](#), [Vichy et Collaboration](#) | [0](#) |



Spécialiste reconnu de l'histoire de la police et particulièrement durant l'Occupation, Jean-Marc Berlière publie une somme colossale, fruit de décennies de recherches dans les archives et de réflexion sur l'objet de ses recherches. Une œuvre qui fera date.

L'auteur, ses conceptions et ses méthodes

Agrégé d'histoire, Jean-Marc Berlière a été professeur dans l'enseignement secondaire avant de soutenir, en 1991, une thèse de doctorat portant sur L'Institution et la société policières

sous la III^e République (1870-1914). Maître de conférences à l'IEP de Grenoble, il a été ensuite professeur d'histoire contemporaine à l'université de Bourgogne, dont il est aujourd'hui professeur émérite. Chercheur au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales, membre du comité scientifique de la revue internationale *Crime Histoire et Sociétés*, membre de L'Association internationale pour l'histoire du crime et de la justice pénale, membre du conseil scientifique de Criminocorpus (plateforme scientifique en accès libre sur internet sur l'histoire de la justice, des crimes et des peines gérée par une unité de recherche du ministère de la Justice, Jean-Marc Berlière est un historien spécialiste de l'histoire de la police. Il publie une newsletter intitulée (non sans ironie bien sûr) *Lettre aux Amis de la police* qui propose des articles, des bibliographies, des recensions, des annonces de colloque, qui sont des informations indispensables aux chercheurs. Il est aussi un historien spécialiste de l'histoire du Parti communiste, de l'Occupation et de la Résistance

J.-M. Berlière est l'auteur d'une bonne vingtaine d'ouvrages importants, certains coécrits, plusieurs bénéficiant de rééditions en poche, et d'innombrables articles. Ses ouvrages portent sur l'histoire de la police, mais aussi sur l'histoire du Parti communiste, de la Résistance et de l'Occupation. La frontière n'est d'ailleurs pas étanche entre les deux domaines. Parmi ses ouvrages sur la police, citons : *Les Policiers français sous l'Occupation* ; *Le Crime de Soleilland* ; *Histoire des polices en France de l'Ancien Régime à nos jours* ; *La Naissance de la police moderne*. Sur la Résistance, et l'Occupation : *Le Sang des communistes, Les Bataillons de la jeunesse dans la lutte armée, automne 1941*, (avec Franck Liaigre) ; *Liquider les traîtres, la face cachée du PCF (1941-1942)*, (avec Frank Liaigre) ; *L'Affaire Guy Môquet – Enquête sur une mystification officielle* (avec Frank Liaigre) ; *Ainsi finissent les salauds : séquestrations et exécutions clandestines dans Paris libéré* (avec Franck Liaigre) ; *Liaisons dangereuses : miliciens, truands et résistants (été 1944)* (avec F. Le Goarant de Tromelin) ; *Camarade, la lutte continue ! De la Résistance à l'espionnage communiste*.

J.-M. Berlière est le co-fondateur de l'association HSCO (pour une Histoire scientifique et critique de l'Occupation), dont il préside le comité scientifique et d'éthique. Cette association rassemble des historiens professionnels et amateurs, qui entendent :

- Travailler en privilégiant toujours la recherche dans les archives. Il est un infatigable découvreur et investigateur de fonds d'archives. Et les fonds d'archives sont nombreux, de plus en plus ouverts à qui veut bien les chercher, y compris sur des périodes et des thèmes dont on a trop affirmé qu'ils n'en existait pas qui les concerne. Et pas seulement les archives de la police, même si dans ce domaine il a largement défriché et ouvert des voies pionnières.
- Travailler avec l'objectif d'approcher au plus près de la vérité dans un souci permanent de rigueur. C'est-à-dire en appliquant les méthodes de l'histoire, laquelle, même si elle n'est pas une science exacte, exige un respect scrupuleux d'un certain nombre de règles de méthode.
- Travailler sans embrigadement ou soumission idéologique, et donc sans craindre de remettre en cause des mythes qui flattent la mémoire collective. Or quand on aborde l'histoire de l'Occupation et de la Résistance, les mythes sont nombreux et ceux qui les défendent ne manquent pas de moyens.

Dans Liaisons dangereuses. Miliciens, truands, résistants, coécrit avec François Le Goarant de Tromelin, JM Berlière se livre à ce qu'il qualifie de « *nouvel essai méthodique de dépoussiérage d'une histoire convenue ou méconnue* ». Il revient sur la « *désertion des archives publiques ou autres par des historiens professionnels qui préfèrent travailler sur des*

concepts plutôt que sur des sources alors qu'elles se multiplient ». Il affirme sa conviction forte que « la recherche obstinée et sans concession de la vérité doit être la première des tâches des historiens » et que l'histoire « est une quête -toujours remise en cause- incessante, obstinée, sans a priori, de la vérité ». Mais l'histoire « est d'abord une éthique » et la quête de la vérité aboutit presque toujours à « remettre en cause des légendes bien établies, des certitudes forgées sur des preuves des témoignages jamais remis en doute parce qu'ils participent à un degré ou un autre du « sacré » et de la foi. » L'histoire est enfin, c'est le troisième élément de la définition qu'il propose dans sa conclusion, « une technique, une « science humaine » fondée sur une méthode éprouvée -critique interne, critique externe, croisement systématique de toutes les sources, documents, témoignages -... au risque, dès lors que les vérités mises au jour ne correspondent pas à la vulgate, aux romans familiaux et nationaux, aux pieuses légendes répétées depuis des lustres, de susciter ire et incompréhension, insultes, voire menaces. »

Un dictionnaire de toutes les forces de l'ordre

Ce dictionnaire a pour objectif de présenter l'ensemble des forces de l'ordre actives en France sous l'Occupation, *« y compris les services de renseignement, services d'ordre, « milices » qui se sont multipliés pendant quatre années. Histoire, organisation, missions, effectifs, armements, répartition géographique, mais aussi concurrences qui les ont opposées »,* précise l'auteur dans une introduction qui retrace d'abord les grandes étapes de l'historiographie de la question. Il ajoute que *« l'objet « police » qui est au centre de ce travail est à comprendre au sens le plus large de l'acception : les polices proprement dites –françaises, allemandes, italiennes, officielles et officieuses, auxiliaires, professionnelles ou « d'occasion », en uniforme ou en civil, parisiennes et provinciales, judiciaires et administratives, mobiles et sédentaires, de zone libre ou occupée, etc. -, mais aussi les organes d'une chaîne répressive que l'occupation allemande, les nazis et le caractère autoritaire de Vichy ont multipliés et auxquels participent des catégories innombrables : douaniers, gardiens de camp et de prison, gardes des voies ferrées, agents de la Police économique, etc. Et puis comment oublier toutes ces « officines », ces « milices », tous ces « services » généralement officieux travaillant pour leur compte et au service des Allemands, des partis ou groupuscules collaborationnistes et responsables de tant de drames dans la Résistance ou parmi les catégories ouvertement pourchassées par l'occupant et le régime de Vichy ? »*

Il s'agit bien d'un dictionnaire dont les entrées sont classées par ordre alphabétique, et listées dans le sommaire. L'ensemble est précédé d'un glossaire et suivi d'un index riche de près de 1500 entrées. Chaque article se termine par des renvois à d'autres articles et est suivi d'une bibliographie, sinon exhaustive du moins d'une grande précision puisqu'elle propose souvent des articles de revues ou des communications de colloques, faisant ainsi toute leur place aux recherches en cours. Nous avons donc entre les mains un outil de travail *« présentant l'état actuel des connaissances et des recherches, avec des cartes, organigrammes, graphiques, citations d'extraits d'archives »*. Un outil qui comble un grand vide, même si les travaux portant sur les polices et les policiers se sont multipliés depuis le début des années 1990. Un instrument qui devrait rendre plus rares les erreurs, approximations, confusions et malentendus qui irritent tant Jean-Marc Berlière, déplorant *« la manie de voir désigner tout Allemand comme étant de la « Gestapo », tout « méchant » en béret et chemise (quelle qu'en soit la couleur) comme un « milicien », un instrument qui devrait « mettre en peu d'ordre dans un champ où règne depuis 70 ans une grande confusion »*.

On trouvera donc, pour citer quelques exemples, des entrées ayant pour titre : Abwehr, Brigades spéciales des Renseignements généraux de la préfecture de police, CRS, Gendarmerie nationale, Gestapos françaises, Groupes mobiles de réserve (GMR), Internement, Milice française, PPF (et tous les autres partis ou organisations collaborationnistes), Police des mœurs, Police économique, Uniformes, Usage des armes etc. On ne trouvera pas de notices biographiques, l'auteur précisant que les policiers *« n'apparaissent donc ici que pour éclairer l'action d'un service, mais ne sont pas étudiés pour eux-mêmes »*.

Un outil de synthèse et de réflexion

Cet ouvrage n'est pas seulement un dictionnaire exposant des données factuelles. Bon nombre des entrées sont de véritables articles proposant, en plus d'un exposé des connaissances acquises, une synthèse et une réflexion historique *« n'évitant pas les questionnements gênants généralement soigneusement contournés, les contradictions, les hypothèses iconoclastes ou politiquement incorrectes »*.

Quelques exemples. L'entrée intitulée *« Les accords Bousquet-Oberg. La collaboration policière »* est un article de près de 50 pages, faisant le point de manière approfondie et sans doute définitive (dans les limites de la science historique !). L'entrée *« Police et policiers français dans la répression raciale »* est une étude de 90 pages, divisée en trois parties distinctes, apparentes dans le sommaire : 1. Pourquoi les Français ? ; 2. Qui ? (les services) ; 3. La praxis/Les méthodes. L'entrée *« Gendarmerie nationale »* est une étude de 58 pages, celles qui traitent de la *« Milice française »*, des *« Renseignements généraux »*, de l'*« Epuration 1944-1953 »* font une quarantaine de pages. Il en est de même pour l'entrée *« Vichy et la police »*, qui se divise en quatre parties apparentes dans le sommaire : 1. Nouvel Etat, nouveaux besoins ; 2. Nouvel Etat, nouveaux policiers ? ; 3. La législation policière de l'Etat français (printemps 1941) ; 4. La prolifération des polices.

On trouve d'autre part des articles synthétique sur des thèmes tels que *« Démissionner ? »*, *« Faux policiers »*, *« Femmes dans la police »*, *« Torture »*, dont voici la phrase de conclusion : *« On l'aura compris, la question de la « torture » s'inscrit dans une histoire de la violence et mérite autre chose qu'une condamnation morale indignée (qui ne la partagerait pas ?), elle nécessite une étude dépassionnée et un traitement rigoureux faute desquels on contribue à la construction d'une mémoire en partie mythique, mais en aucun cas à l'histoire »*.

Jean-Marc Berlière contribue grandement à la construction de l'histoire et à la diffusion des connaissances. Il entend aussi ouvrir de nouveaux chantiers : *« Même s'il est sorti de la friche et parfois du désert, le champ répressif reste encore largement à explorer et nécessitera dans l'avenir d'innombrables travaux. Les archives existent, des centaines de sujets n'attendent que leurs défricheurs. Puisse cet ouvrage leur en donner l'envie, susciter et encourager des vocations, et de nouvelles recherches. »*

© Joël Drogland